Verba Volant, Scripta Manent : Analyse d'une locution latine intemporelle

Définition et signification

Verba volant, scripta manent, littéralement traduit par “Les paroles s'envolent, les écrits restent”, est une locution latine qui met en lumière la pérennité des écrits par rapport à la fugacité des paroles.

Cette expression reflète une vérité universelle : les mots prononcés, bien que puissants, s'effacent rapidement, tandis que les écrits offrent une permanence qui leur confère une valeur durable dans le temps.

Origine historique

Origines antiques

Cette locution est attribuée à l'éloquence romaine et est souvent utilisée dans le cadre juridique, politique et philosophique. Elle souligne l'importance de consigner des idées ou des engagements pour garantir leur transmission ou leur authenticité.

L'historien romain **Caius Titus** aurait évoqué cette idée dans ses discours pour insister sur l'importance des textes dans la préservation de la mémoire collective.

Utilisation médiévale

Durant le Moyen Âge, cette maxime était fréquemment utilisée dans les documents ecclésiastiques et administratifs pour encourager la rédaction des décisions et des lois, assurant ainsi leur respect et leur légitimité.

Usage contemporain

De nos jours, **verba volant, scripta manent** est employée dans divers contextes, notamment dans les milieux juridiques, éducatifs et professionnels, pour mettre en évidence la nécessité de documenter et de conserver des traces écrites.

Applications et importance

Domaine juridique Dans le droit, cette maxime a une résonance particulière : un contrat oral peut être contesté ou oublié, mais un contrat écrit constitue une preuve tangible.

- **Exemple** : En droit civil, la rédaction d’un contrat ou d’un testament garantit sa validité et sa force probatoire.

Domaine professionnel Dans les relations d'affaires, il est courant d'insister sur la documentation des accords ou engagements pour éviter les malentendus ou les litiges.

- **Exemple** : Une promesse verbale entre partenaires commerciaux peut ne pas être prise en compte si elle n'est pas confirmée par écrit.

Domaine éducatif L'éducation valorise souvent cette maxime pour illustrer l'importance de prendre des notes ou de produire des écrits qui témoignent d’un apprentissage durable.

- **Exemple** : Les étudiants sont encouragés à consigner les enseignements clés pour pouvoir les réviser et les transmettre.

Réflexion philosophique

Verba volant, scripta manent dépasse le cadre pratique et soulève des questions philosophiques sur la nature de la mémoire et de la communication humaine.

- Les paroles, bien que temporaires, possèdent une force émotionnelle et immédiate.
- Les écrits, eux, transcendent le temps et offrent une immortalité aux idées et aux concepts.

Cette dualité souligne l'équilibre nécessaire entre l'instantanéité des interactions verbales et la solidité des documents écrits.

Exemples célèbres

Les écrits historiques

Les manuscrits anciens, tels que la **Magna Carta** ou les **Déclarations des Droits de l’Homme**, illustrent comment les écrits ont traversé les âges pour préserver des principes fondamentaux.

La Déclaration d'Indépendance des États-Unis

Ce document reste une preuve écrite essentielle de l'intention des fondateurs américains, contrastant avec les discours et débats oraux qui l'ont précédé.

L'invention de l'imprimerie

L’imprimerie a renforcé l’idée que les écrits restent. Grâce à elle, des millions d’ouvrages ont pu survivre à l’épreuve du temps, offrant un accès durable au savoir.

Comparaisons et maximes associées

- **“Littera scripta manet”** : Une variante plus courte de la maxime, utilisée pour insister uniquement sur la valeur de l'écrit.
- **“Memoria minuitur, scriptura permanet”** : (“La mémoire diminue, l'écrit demeure”) : Une autre locution qui met en avant les limites de la mémoire humaine face à la permanence de l'écrit.

Conclusion

Verba volant, scripta manent nous enseigne l’importance de consigner nos pensées et engagements pour les rendre durables. Cette maxime incarne la nécessité de documenter non seulement pour garder une trace mais aussi pour préserver la mémoire collective de l’humanité.

Dans un monde où la communication instantanée prédomine, elle nous rappelle la valeur intemporelle des écrits comme témoins des idées, des lois et des relations humaines.

From:
https://sui-juris.fr/wiki/ - **:Res-sources sui-juris.**

Permanent link:
https://sui-juris.fr/wiki/doku.php?id=maximes-de-loi:verba_volant_scripta_manent

Last update: **2024/12/19 17:40**